

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS AU CONSEIL D'ECOLE

CALENDRIER ELECTORAL année 2017 / 2018

- Dépôt de la liste électorale (bureau de direction) au plus tard le vendredi 22 septembre.
- Dépôt des listes / déclarations de candidatures (affichage) au plus tard le lundi 2 octobre.
- Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté, le mercredi 4 octobre.
- Remise des bulletins de vote par les listes le jeudi 5 octobre.
- Remise des bulletins de vote aux parents ou envoi postal le vendredi 6 octobre.
- date du scrutin :

vendredi 13 octobre

- Ouverture du bureau de vote 13h30 – 16h30
- Par correspondance

Le bureau des élections